

et les autres?



Fondation
Abbé Pierre
pour le logement
des défavorisés

LE JOURNAL DE LA **FONDATION ABBÉ PIERRE**

Abbé Pierre

Crise, au bord du précipice



© Seb. Coueffroy



NUMÉRO 65 **OCTOBRE** 2009 / 0,75 euro



© Seb. / Godefroy



page 8

■ Crise : au bord du précipice

pages 4/7

AGIR AU QUOTIDIEN

pages 8/12

CRISE : AU BORD DU PRÉCIPICE

page 13

INTERVIEW : FRANÇOIS CHÉRÈQUE, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CFDT

page 14

LA CRISE ? JE NE VEUX PAS SAVOIR

pages 16/17

LE MONDE DU LOGEMENT

pages 18/19

AGIR ENSEMBLE

page 20

LA PREMIÈRE COMMUNAUTÉ EMMAÛS

© AFP



page 13

■ François Chérèque
« Jeunes et chômage : deux sujets explosifs »

© DR



page 17

■ Pierre Cohen
« Vivre ensemble dans une ville solidaire »



© AFP

page 20

■ La première Communauté Emmaüs



L'édito du président

Péril en la demeure

La France sera-t-elle bientôt un pays où l'on meurt de faim, où l'on meurt de froid ? Dès 1954, l'abbé Pierre a combattu le mal-logement et la misère ; aujourd'hui, ce sont des milliers de familles qui attendent encore un logement, mais aussi des milliers de foyers qui n'ont pas même de quoi se nourrir ! De plus en plus souvent, des denrées périmées sont vendues à bas prix dans les grandes surfaces. De plus en plus souvent, on voit à la fin des marchés des mères de familles fouiller les détritiques pour trouver pitance... Verra-t-on bientôt des "sous-logements" bradés pour répondre à la crise ? Je souhaite de tout cœur que cette réalité-là ne voie jamais le jour. Nos salariés et nos bénévoles y travaillent quotidiennement grâce à votre générosité. Mais ça n'est pas encore assez.

Nous avons besoin d'une nouvelle solidarité pour bâtir une autre société. Et c'est à l'État de poser très vite la première pierre, plutôt que de tourner la tête pour ne pas voir cette misère-là.

Raymond Etienne
Président de la Fondation Abbé Pierre

■ La République a besoin de tous...

À la veille de l'hiver, la crise touche de plus en plus de familles. Nombreuses sont privées de logement digne et décent, un droit des plus élémentaires, nombreuses aussi sont celles guettées par l'expulsion. Le Collectif des associations unies – auquel la Fondation Abbé Pierre participe – organise une nuit solidaire le 27 novembre prochain, Place de la République à Paris, ainsi qu'en province afin de dénoncer cette situation. Les lieux exacts de rassemblement seront communiqués dans les prochaines semaines sur le site de la Fondation. Nous comptons une fois de plus sur vous pour rappeler aux pouvoirs publics leurs engagements et leurs obligations. C'est important, car, lors de la formation du dernier Gouvernement (est-ce un signe ?), le ministère du Logement a été remplacé par un simple secrétariat d'État, de manifester sa colère envers des autorités qui ne semblent pas prendre l'entière mesure de la crise et de ses impacts sur les plus démunis. Venez nombreux !

"Et les autres ?" est édité par la **Fondation Abbé Pierre** pour le Logement des Défavorisés : 3-5, rue de Romainville - 75019 Paris - Tél. : 01 55 56 37 45 - www.fondation-abbé-pierre.fr ISSN : N° 1245-3420. Publication trimestrielle

Commission paritaire n° 0513 H89713. Abonnement annuel : 3 €, prix au numéro : 0,75 €. - **Service Donateurs : 01 55 56 37 25**

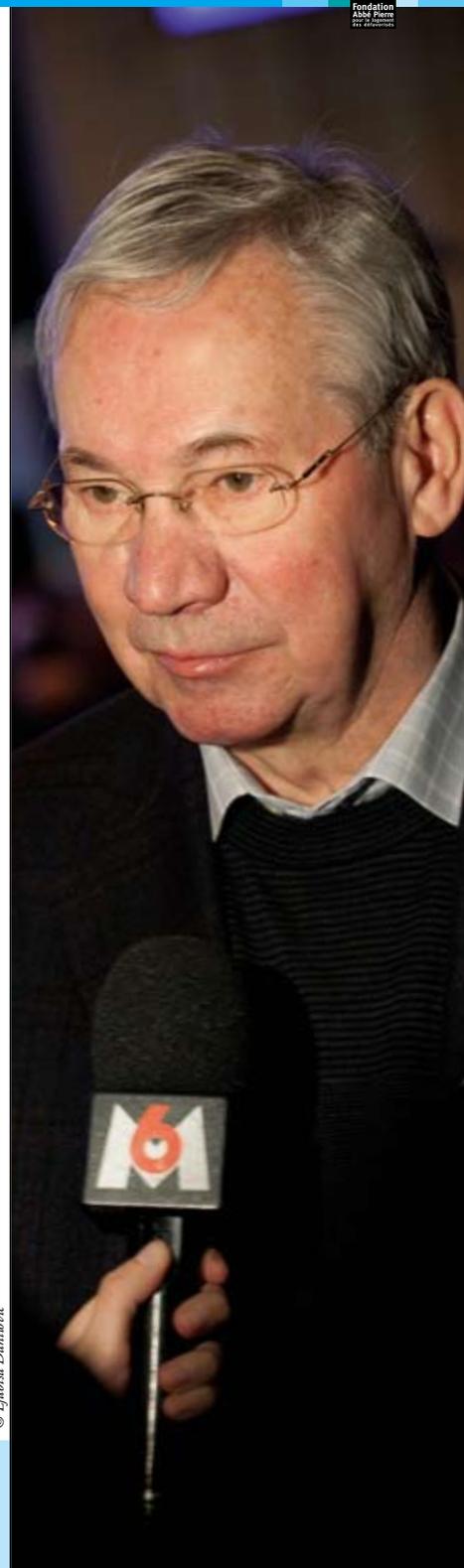
Président : Raymond Etienne. Directeur de la publication : Patrick Doutreligne. Directeur de la rédaction : Jean-Pierre Gilles.

Rédacteur en chef : Yves Colin. Conseillère éditoriale : Anne-Marie Cattelain Le Dû.

Secrétaire de rédaction : Mighelina Santonastaso. Journaliste : Delphine Picard. Maquette : Thierry Laurent.

Impression : ADI Graphiques, 8 rue Saint-Pierre 94200 - Charenton-le-Pont. Routage : Presto.

Ce numéro comporte également un supplément relatif au bilan financier de la Fondation et un encart sur une partie de la diffusion.



© Ljubiša Dimitrijević





Séminaire International

Fin août, la Fondation Abbé Pierre a réuni, pendant 3 jours à Paris, une cinquantaine de ses partenaires des missions de la Solidarité internationale. Dans cette rencontre Sud/Sud, Nord/Sud, Sud/Nord, 14 pays et 22 associations françaises et étrangères ont délégué des représentants pour rapporter leur savoir-faire et partager leurs expériences de terrain.

Afghans : accueil en masse

Chaque matin, l'accueil de jour de la rue Bichat à Paris – Boutique Solidarité du réseau de la Fondation – reçoit en moyenne 150 Afghans qui vivent à la rue près de la gare de l'Est. Sans repères, ces hommes fuyant la misère viennent se doucher, prendre un petit-déjeuner et tenter de résoudre leurs problèmes d'hébergement et de papiers. Certains, mineurs, sont orientés systématiquement vers les services de l'aide sociale à l'enfance.

■ PÉROU CÔTÉ SINISTRE

En août 2007, un tremblement de terre ravageait la zone côtière en partie désertique du sud péruvien. Une région pauvre où de nombreux habitants vivaient dans un réel dénuement. Deux ans après le séisme, les autorités semblent ne s'être guère soucies des sinistrés. La Fondation Abbé Pierre, contactée par la Fondation Architectes de l'Urgence, a débloqué 160 000 € pour la reconstruction de maisons individuelles à San Clemente, au sud de Lima. Lors d'une mission en juin dernier, 10 maisons de 55 m² ont été inaugurées. Chacune dispose de trois pièces avec eau, électricité, douche, toilettes et cuisine extérieure dotée d'un four solaire pour éviter toute dépense d'énergie. Les 38 autres sont en cours de construction. ■



© DR

■ Tous solidaires à la Fiesta

Le 17 octobre, dans le cadre de la Journée mondiale du refus de la misère, notre agence régionale PACA, avec les deux associations *Phar't et Balises* et *Les Petits Plus de la Ville*, fixera sur un mur des Docks de Marseille 135 boîtes aux lettres affichant le nom d'une famille ou d'une personne mal-logée, ses attentes, ses rêves, ses souhaits et une photo. Le public de

la Fiesta des Suds, festival qui se déroulera du 16 au 24 octobre prochain, pourra ainsi déposer des messages dans ces boîtes, avec éventuellement une proposition de logement. Parallèlement, la Fondation tiendra un stand de sensibilisation aux questions du mal-logement. Et 150 sans-domicile-fixe seront invités à partager un repas convivial. ■

■ ROM : STOP À L'ERRANCE IMPOSÉE

En 2007, l'État et la Communauté urbaine de Lyon avaient imaginé un dispositif pour résoudre la situation des 500 Roms, dont une moitié



© AFP / Franck Perry

d'enfants, vivant dans la région lyonnaise. Dispositif jamais appliqué. Résultat : les expulsions décidées par les tribunaux se succèdent. Certaines familles en sont à la dixième procédure en 8 ans. La Fondation Abbé Pierre, à la veille de l'hiver, invite l'ensemble des acteurs institutionnels et la société civile à se mobiliser afin de trouver des solutions humaines et dignes pour des familles dorénavant protégées par le droit européen. ■



■ P... deux ans !

Lorsque la maison qu'occupe la famille P. est mise en vente, le couple au RMI et ses deux enfants, 11 et 13 ans, ne trouvent pour tout hébergement qu'une caravane. Ils y accolent une cabane de fortune en guise de cuisine et de pièce principale. Pas de toilettes, pas de salle de bains, un chauffage dangereux et la pluie qui s'infiltré. Après deux ans de galère, un bailleur social accepte de leur louer une maison. Cette opération a vu le jour grâce à l'accompagnement de son partenaire local, le PACT de Douai, missionné par la Fondation Abbé Pierre. « *En l'absence de la convention signée dans le cadre du programme "SOS Taudis" de la Fondation et de financement, nous n'aurions pas pu agir auprès de cette famille* », précise le responsable du PACT. ■



© DR

■ Une avocate pour copropriétaires en détresse

Des façades lépreuses, des portes arrachées, des ascenseurs en panne, l'impressionnante copropriété "Le Chêne Pointu" à Clichy-sous-Bois, en banlieue parisienne, a été placée sous administration judiciaire pour cause de faillite. Les copropriétaires se sentant niés et non écoutés se sont alors constitués en association "Redresser ensemble

le Chêne Pointu". Afin de répondre à la demande de nombre d'habitants perdus, l'association a souhaité s'attacher les services d'une avocate, 2 demi-journées par semaine. La Fondation a accepté de financer ses honoraires pour que les propriétaires - souvent très démunis - puissent être conseillés, assistés et informés. ■

Territoires

VAR

Sollicitée par le Collectif Hébergement Varois (CHV), la Fondation Abbé Pierre a débloqué 18 000 € pour aider les locataires de la Cité Berthe à la Seyne-sur-Mer à réhabiliter leurs appartements. Le CHV a pour but de réinsérer par le logement des personnes en grande précarité. Grâce à ces fonds, 35 bénéficiaires, encadrés par des professionnels, vont entreprendre des travaux à leur charge : changer leurs sanitaires vieillissants, refaire les peintures, etc.

PARIS

L'Espace Solidarité Habitat (ESH) de la Fondation se porte partie civile contre les propriétaires d'hôtels meublés insalubres. Le 23 juin, elle a obtenu la condamnation d'un exploitant au remboursement des loyers et à 2 000 € de dommages et intérêts par ménage. Le 30 septembre, devant le tribunal correctionnel, les avocats de la Fondation ont assisté trois occupants de meublés indignes.

PITHIVIERS

17 octobre, Journée mondiale du refus de la misère : inauguration de la nouvelle Boutique Solidarité. Equipée par nos partenaires Ikéa et But International, elle sera ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 12 h pour accueillir des personnes sans domicile, voir aussi "Bus Bien-être" p. 18.



“2000 toits, 2000 familles”

Début septembre, la Fondation Abbé Pierre a soutenu **50 associations** dans **30 départements** pour réaliser **638 logements** engageant un peu plus de **4 millions d'euros**. **339** sont des **logements classiques**, **299** s'intègrent dans le cadre de **Pensions de famille** ou de **résidences sociales** pour les jeunes. **50 %** sont économes en charges : énergie, eau, etc.

© DR



Sans famille, sans amis, les 23 pensionnaires de la Maison-Relais de Montplaisir à Couzeix, en Haute-Vienne, réapprennent l'autonomie. Ces personnes, en large majorité des hommes disposant de faibles ressources, sont dans une situation sociale, psychologique, voire psychiatrique, rendant impossible leur accès à un logement ordinaire à échéance prévisible. Ici, à leur rythme, encadrés par l'équipe de l'Association Espoir, membre du réseau des Pensions de famille de la Fondation Abbé Pierre, ils redécouvrent le plaisir des instants partagés mais aussi les obligations qu'impose un studio bien

à soi, même s'il s'intègre dans une structure semi-collective. Sans ce lieu de vie et ses accompagnateurs, ces femmes et ces hommes seraient à la rue ou dans des établissements pour inadaptés. ■

■ LA DIGNITÉ AU FÉMININ

« Je viens ici car on est vu comme des femmes, pas comme des SDF. » Cet “ici” qu'évoque Laeticia, c'est le Local, accueil de jour de “Femmes sans domicile fixe” à Grenoble, soutenu depuis cinq ans par la Fondation et proche de la Boutique Solidarité de notre réseau. Un lieu que Marie-Claire Vanneuville qui l'anime, définit comme « une passerelle où les femmes en errance se réapproprient leur féminité ». Certaines, mises en confiance, participent au spectacle « *L'errance est immobile* », témoignage sur leur vie dans la rue. Une pièce interprétée dans les centres d'hébergement d'urgence, les salles de spectacle, les MJC, les festivals, etc, pour donner une autre image de ces personnes à la dérive. ■



© DR



■ VICTIMES CONSENTANTES

Crédit photos : © DR



Les Vieilles Charrues

Grâce à son installation itinérante – un container aménagé en exposition sensorielle et auditive pour sensibiliser les jeunes aux problèmes du mal-logement dont ils sont souvent victimes et qu'ils considèrent comme une fatalité –, la Fondation est allée à leur rencontre lors des grands festivals de l'été. Solidays, à Paris fin juin, où elle a recueilli 4 200 signatures de son "Manifeste contre le mal-logement", Les Vieilles Charrues, en Bretagne mi-juillet



Jean-Paul Huchon, président de la Région, s'engage aussi.

avec 7 200 signatures d'anonymes, aux côtés de celles de Bénabar, Renan Luce ou Francis Cabrel et Rock-en-Seine, fin août où, là encore, 4 000 manifestes ont été paraphés parmi lesquels on peut voir celui signé par des jeunes artistes, Sliimy, Lilly Wood, Baaba Maal ou encore Jean-Paul Huchon, président du Conseil régional Ile-de-France. Une façon de mobiliser autour d'un combat que la crise financière chasse de l'actualité.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le blog : www.jemanifeste.org



La Fondation, de Lille... à Paris

Les 5 et 6 septembre, lors de la Grande Braderie de Lille, le container et son exposition ont attiré des milliers de visiteurs qui ont apporté leur soutien à la Fondation. À cette occasion des accueillis de la Boutique Solidarité de Valenciennes (en tee-shirt rouge sur la photo) se sont engagés pour courir dans l'équipe de notre partenaire Decathlon. Soutenus et entraînés par les animateurs de la Boutique, ils ont franchi la ligne d'arrivée à des places honorables. Preuve d'une volonté retrouvée.

Le 16 et 17 octobre le container et son exposition seront sur le Parvis de la mairie de Paris. Une façon concrète pour la Fondation Abbé Pierre d'inciter tout un chacun à participer à la Journée mondiale du refus de la misère, initiée par ATD Quart Monde.



Aller à la rencontre des jeunes à Rock-en-Seine



Solidays : intérieur du container



Francis Cabrel a, comme de nombreux artistes, apporté son aura pour populariser notre travail.

Chiffres clés

Seuil de pauvreté : près de **8 millions de personnes** vivent en France avec moins de **817 euros/mois**, soit **13,4 %** de la population métropolitaine.

Habitat de fortune (cabane, voiture, mobile home, camping à l'année...) : **141 400 personnes.**

Rapport annuel sur l'État du mal-logement 2009, Fondation Abbé Pierre.



Crise : au bord du précipice

■ *Un été de mauvais chiffres économiques et une rentrée à l'horizon bouché... 2010 ne s'annonce pas vraiment bien. Malgré le « grand emprunt national » présumé salvateur, annoncé par le Gouvernement, chaque Français s'inquiète de son sort et les plus fragiles comptent les jours tels les rescapés d'un naufrage. Comment les Français vont-ils s'en sortir ? Le risque est grand de voir basculer dans l'exclusion ceux dont la situation est déjà très précaire. 6,5 millions de personnes, adultes et enfants, risquent de sombrer à leur tour dans les problèmes de pauvreté et de mal-logement.*

■ **D**es mois de restrictions, voire des journées de disette pour continuer à nourrir ses deux enfants et payer la nourrice... Aurélie est à bout de forces et l'avis d'expulsion reçu cet été l'a achevée. « *J'essaye de tenir le coup pour les enfants, sinon je crois que je ne serais plus là. Je veux m'en sortir pour eux.* » Depuis longtemps, les petits contrats de son conjoint ne font plus le poids face aux factures qu'il faut honorer. « *On bascule très vite dans l'endettement et puis après, pour rembourser la dette de loyer et les charges, c'est qua-*



© Seb / Guedfroy

siment impossible. » Aurélie, qui a travaillé dès 14 ans, sait pourtant ce qu'est un budget. Les comptes étaient parfaitement tenus lorsque le foyer avait deux salaires.

Mais en quelques mois, les frais se sont ajoutés les uns aux autres, les aides de la Caf tant attendues n'ont jamais été débloquées et, pour finir, son conjoint et elle ont été

■ **Les habitats de fortune sont de plus en plus nombreux à la périphérie des grandes villes.**



© AFP / Myrièle Danna



Part du logement

15 %
du budget des ménages
en 1975.

25 %
du budget des ménages
en 2008.

Loyer

+ 3,4%
d'augmentation
en moyenne par an depuis
10 ans (inflation 2,3 %).

+ 8 %
de contentieux pour impayés
par an depuis 10 ans.

Rapport Conseil d'État 2009

licenciés. « Si on m'avait dit, il y a 3 ans, que je recevrais un jour un avis d'expulsion, j'aurais éclaté de rire. »

La précarité et la peur

Travailleurs précaires ou employés à temps partiel sont actuellement 3,7 millions à gagner moins de 800 euros par mois, c'est-à-dire à vivre sous le seuil de pauvreté. Apparue dans les années 80, cette catégorie sociale a tristement trouvé sa place dans notre société sous le titre de "travailleurs pauvres". Chaque soir, ils sont des centaines à fouiller les poubelles des

restaurants dans les grandes villes pendant que d'autres font la queue aux Restos du cœur. Aujourd'hui, pour bon nombre d'individus qu'aucune statistique précise ne recense encore – ou ne veut recenser – le logement est devenu un luxe dont ils ont appris à se passer. Combien sont-ils, ces non-logés, à dormir dans leur voiture, à

■ Chaque soir, ils sont des centaines à fouiller les poubelles ou à faire la queue dans les "Restos du cœur".

s'entasser dans des caravanes délabrées ? Dans ses 27 Boutiques Solidarité, les salariés et bénévoles de la Fondation voient de plus en plus de jeunes qui vivent ainsi, dans l'attente d'un hypothétique contrat de travail plus long et

■ Pour certains étudiants, la course au logement relève du défi à chaque rentrée universitaire.



plus sûr. Dans le Nord Pas-de-Calais, où les fermetures d'usines se sont enchaînées à un rythme accéléré ces derniers mois, la situation fait peur. « À Lille, plusieurs personnes sont venues nous voir en nous disant qu'elles préféreraient abandonner tout de suite leur logement car elles ne pouvaient plus payer », note Gérard Bonnière, directeur de l'Atelier populaire d'urbanisme (APU), association d'habitants citoyens qui œuvrent pour l'amélioration de l'habitat depuis près de 30 ans. « Cette année, nous avons nettement plus de dossiers que les autres années. Entre 2006 et 2008, les expulsions ont été multipliées par 4 sur la métropole lilloise. Les conditions de maintien dans le logement sont particulièrement dures, y compris pour les classes moyennes. »



© Seb / Godefroy

À l'automne dernier, alors que des milliards d'euros étaient débloqués par l'État pour sauver notre système bancaire en péril, les bénévoles de l'APU ont décidé de coller dans les rues quelque 800 affiches dénonçant la situation, tant l'injustice était criante...

« Des millions pour les banques et toi, t'as qu'à vivre ! »

Cette réflexion entendue en septembre dans un train de banlieue, à la lecture des

■ Se retrouver dans un abri de fortune et tenter coûte que coûte de lui donner un peu d'âme pour garder sa dignité.

bonus bancaires accordés aux traders, est devenue courante. Corinne partage la même rancœur que ce voyageur inconnu. À 37 ans, elle travaille à temps partiel dans une association dunkerquoise. Avec 704 euros mensuels pour 27 heures travaillées, elle doit se loger et se nourrir avec ses deux adolescents. « Je touche 1 050 euros par mois avec les aides. Mon loyer, les charges ainsi que les dépenses courantes se montent à 1 150 euros. » Chaque début de mois, Corinne est à découvert. Toutes les courses sont faites en épluchant les offres promotionnelles, et malgré

Le RSA*, nouveau "RMI"

286 000 travailleurs modestes ont bénéficié du RSA en août 2009. À la fin de ce même mois, 815 000 dossiers avaient été déposés par des personnes en activité souhaitant toucher le RSA. À terme, les pouvoirs publics tablent sur 1,9 million de bénéficiaires. Par ailleurs 1,1 million d'anciens bénéficiaires du Revenu minimum d'insertion (RMI) et de l'Allocation parent isolé (API) perçoivent désormais le RSA.

* RSA : 454,63 euros/mois pour une personne seule.



© Seb / Godefroy



cela, il faut régulièrement faire appel aux colis d'aide alimentaire. À quel moment perd-on sa dignité ? Jusqu'à quand le quotidien reste supportable ? Corinne tient le coup pour ses enfants, elle aussi. Tout compter, faire des enveloppes pour chaque dépense et courber le dos lorsqu'un imprévu arrive, tel est son lot quotidien. À Dunkerque, près de 10 % de la population active vit avec le Revenu de solidarité active.

Reflet de la crise, le chômage est au plus haut depuis 10 ans et enregistre près de 2,7 millions de personnes sans emploi en septembre. Plus inquiétant encore, sur le seul mois de juillet, le nombre de nouveaux chômeurs a augmenté à un rythme soutenu (+ 6,5 %), du fait notamment des fins de contrat à durée déterminée, des fins de missions d'intérim et des licenciements. Et la ministre de l'Économie de préciser en août que « *la tendance à la dégradation du marché du*

■ De plus en plus de jeunes couples n'ont d'autre solution que de se loger en caravane.



■ Il n'y a qu'un pas entre travailleur pauvre et sans domicile : la misère s'affiche avec insolence.

travail n'est pas terminée et se poursuivra pendant quelques trimestres. » Se priver de repas, d'eau ou d'électricité ; dormir dans des conditions inacceptables... cela peut-il durer « *encore quelques trimestres* » alors que les plus hauts responsables politiques nous parlent d'exclusion et de fracture sociale depuis 15 ans maintenant ? Et que dire de certaines niches fiscales et autres bonus indécents alors que 500 000 ménages sont en situation d'impayés

de loyer, menacés d'expulsion ? Pour éviter de nouvelles catastrophes humaines, la Fondation a lancé une pétition en mars dernier pour un moratoire des expulsions qui a recueilli près de 23 000 signatures. En février dernier, elle dénonçait la faiblesse des aides personnelles au logement qui ne permettent plus de compenser la hausse des dépenses de loyers et de charges.

Triste réalité

Entre le travailleur pauvre et le non-logé, il n'y a qu'un pas. À Paris, au camping du bois de Boulogne, ils sont entre 30 et 50 à travailler pour une société électrique du Nord. Ils partent le lundi matin et rentrent le jeudi soir. Par groupe de 4 à 6, ils s'entassent dans des mobile home décatés. 24 m² qui leur reviennent à 273 euros pour 3 nuits. Les plus vieux sont arrivés en 1993 et d'après eux, « *plus ça va, moins ça va* »... Autre terrain de camping, en province. Orlane travaille depuis 7 ans en alternant 10 mois de contrat, 2 mois de chômage. Dans ces conditions, pas question



© AFP / Frédéric Elorm



d'espérer accéder à un vrai logement. Elle, son mari et sa fille de 10 ans vivent dans un petit chalet où l'espace est trop restreint pour 3 lits. La fillette dort donc dans un cabanon juste à côté...

Insuffisance politique

Avant d'entrer difficilement dans une vie active de plus en plus précaire, les jeunes bataillent pour se loger pendant leurs études. Curieuse rentrée universitaire pour certains étudiants qui se sont vus proposer une chambre en container sur le port du Havre, 18 m² sur un paquebot à La Rochesur-Yon. Le Gouvernement dit faire feu de tout bois pour loger les jeunes, mais le plan de rattrapage 2004/2014 pour combler le déficit notoire de places en résidences universitaires a déjà pris un sérieux retard. Les syndicats étudiants réclament urgemment une hausse de 10 % de l'aide au logement.

Permettre aux plus fragiles de tous âges d'avoir un toit, c'est « *une question de justice* » avait proclamé l'abbé Pierre. Le courage politique et une véritable priorité au logement continuent à manquer pour y répondre... ■

Nota bene :

Suite au dossier du n° 64 de juillet, p.11 et 12, nous précisons que le programme de microcrédit social développé par l'Agence régionale PACA concerne avant tout les propriétaires occupants très sociaux pour des prêts dédiés à l'amélioration de leur logement.

Interview

Jeunes et chômage : deux sujets explosifs

François Chérèque, secrétaire général de la CFDT depuis 2002 revient sur la crise actuelle.

Pensez-vous que la crise est derrière nous ?

La crise financière met en évidence des inégalités accrues entre ceux qui gagnent beaucoup et ceux qui ne gagnent presque rien. La crise économique fait beaucoup de victimes. Et que voit-on ? Dans une même ville, voire dans une même entreprise, des licenciés se retrouvent inégalement indemnisés... Certains partent avec un pactole et d'autres avec juste de quoi faire vivre leur famille quelques mois. Qu'en sera-t-il des retraites ? Il faut être lucide, le pacte social est mort. Notre plus grand défi : le reconstruire.

Quelle(s) issue(s) préconisez-vous ?

Il y a selon moi deux urgences. Il faut tout faire pour que le lien entre le salarié et l'entreprise se maintienne. Je pense qu'il faut mettre en place des dispositifs de formation pour les salariés pendant les périodes économiques creuses. Nous avons obtenu la création du Fonds d'investissement social, le Fiso, en février dernier, destiné notamment à cela, mais il faut aller plus

loin, que les contrats de reclassement professionnel soient accessibles à tous. Contrat à durée indéterminée, contrat à temps partiel, intérim... tout le monde doit y avoir droit. Sinon, on va dans le mur.

On voit trop de petits boulots, occupés par des étudiants, aujourd'hui pris d'assaut par des salariés plus âgés récemment licenciés... Or ces jobs ne permettent nullement de faire vivre une famille ! Ce qui est inquiétant, c'est que les gens se disent : si je suis au chômage, je vais y être longtemps et privilégie l'indemnisation de départ plutôt que la reconversion. C'est très dangereux.

Quel est le bon pari sur l'avenir ?

Pour moi, les syndicats ont un rôle principal et premier : redonner confiance. Il faut inventer de nouveaux dispositifs pour maintenir les salariés. Par exemple, pourquoi licencier des seniors alors qu'ils pourraient former les jeunes sur place ? Il faut parier sur l'accueil et le maintien des compétences dans l'entreprise. L'urgence, c'est de former plutôt que licencier. On ne peut pas laisser 650 000 jeunes sans emploi dans notre société. C'est inacceptable. Il faut trouver des solutions pour chaque jeune, en termes d'emploi, de formation et de contrats. Mais pour cela il faut des moyens et je suis convaincu qu'une révision de la fiscalité pour les plus hauts revenus est nécessaire sur 3 ans au moins. Un effort social doit être possible dans un pays démocratique et solidaire comme le nôtre. ■



François Chérèque



La crise ? Je ne veux pas savoir...

Paniquées ! Elles sont paniquées ces personnes qui, depuis le 2 juin, composent le 0810 001 505, numéro de la plateforme "Allô Prévention Expulsions" pour éviter la rue... Plus de 1 000 appels au secours en deux mois. 1000 drames devant lesquels on ne peut se contenter d'évoquer la fatalité.

Rosalie sanglote. En fond sonore, un bébé pleure. C'est le sien. Apaisée par Roberte, l'une des bénévoles de la plateforme "Prévention Expulsions" mise en place par la Fondation Abbé Pierre en juin, Rosalie raconte son histoire. 18 ans, un compagnon étudiant vivant en chambre universitaire, une fillette née il y a 16 mois, elle échoue dans un foyer pour mamans isolées de la région nantaise. A nouveau enceinte on lui rappelle la règle : un seul enfant, sinon dehors. En mai, deuxième bébé. Plus de chambre. Rosalie dort sur un matelas dans le couloir du foyer avec ses petits. En sursis ! Avec la peur de se retrouver, seule, à la rue, ses bambins placés d'autorité. Anne-Sophie, 34 ans, 4 enfants, partage son quotidien avec un mari violent qui refuse de quitter l'appartement familial. Une de ses amies conseille à Anne-Sophie de suspendre le paiement de son loyer pour que son mari soit

expulsé et qu'elle récupère le bail. Résultat, après un premier commandement à payer, la famille entière tombe sous le coup d'une procédure d'expulsion.

Charles, travailleur indépendant, deux enfants, un loyer de 700€ hors charges et une allocation logement de 148 €. Jusqu'en novembre 2007 tout va bien. Mais au moment où son entreprise connaît un ralentissement, les charges bondissent de 200 € à 350 € par mois. Charles ne peut faire face, incapable pendant trois mois de verser à son bailleur 1 050 €. Depuis ses affaires sont reparties et son épouse a décroché un emploi. Charles honore ses quittances, rembourse peu à peu l'arriéré. Mais son propriétaire, mis devant le fait accompli, s'est pourvu en justice. Charles ne sait plus comment arrêter "la machine". « Avec mon épouse nous vivons un cauchemar et nous nous imaginons sans toit, séparés de nos gamins. » À longueur d'écoute, les mêmes histoires. Chômage, maladie, séparation. La plupart du temps, sans avertir leur bailleur, sans entrer en relation avec un assistant social, des locataires suspendent leur paiement, pensant se mettre à jour dès que tout ira mieux. « Souvent, comment Nadia, une autre bénévole, la dette est peu élevée mais s'ajoute aux autres dépenses et c'est l'engrenage, implacable. Pour moi l'expulsion c'est la double conséquence de l'ignorance du locataire et de l'indifférence du propriétaire. Comment ne pas s'inquiéter d'une personne qui, bon payeur, ne verse plus son loyer ? C'est la condamner à ne jamais remonter la pente. »

© AFP



Icade. Tous bernés...

Je loue en banlieue parisienne un appartement du promoteur Icade qui, je crois, a reçu des aides de l'État pour construire son parc immobilier. C'est à la télévision que j'ai appris que cet organisme vendait ses logements. Aucun locataire n'a eu d'information. Je suis désemparée car je n'ai pas les moyens d'aller ailleurs ni d'acheter.

■ **Michèle G., Saint-Denis** ■

Nous sommes, comme vous, choqués que cet organisme anéantisse par la vente de son patrimoine immobilier social, une partie de l'histoire du logement social et oublie le financement consenti par l'État, par le contribuable, à son projet. Cette décision va mettre en difficulté, de nombreuses personnes. Les locataires, comme vous, qui vont se voir proposer d'acheter leur appartement dans une période pourtant délicate ; les collectivités locales qui ont intégré ce patrimoine dans le décompte des logements sociaux sur leur territoire, pour lesquels la loi fixe une obligation en termes de pourcentage. Il semble que, de nouveau, on veuille laisser le logement aux seules règles du marché, dont chacun sait aujourd'hui qu'elles sont une des causes essentielles de la crise que nous connaissons. Nous intervenons pour maintenir ces logements sociaux

Bénévoles : est-ce possible ?

Salariée à mi-temps, j'aimerais m'engager en qualité de bénévole auprès de votre Fondation que j'apprécie énormément. Est-ce possible ? Avez-vous des besoins en province ?

■ **Aurélië D., Aubagne** ■

La Fondation Abbé Pierre recherche des bénévoles capables de s'investir sur le moyen ou long terme, soit dans le cadre de ses actions ponctuelles comme la Plateforme contre les expulsions, soit dans ses structures permanentes : Boutiques Solidarité, Pensions de famille, Agences régionales. Pour obtenir toutes les informations, nous vous invitons à contacter **Brigitte Riou au 01 55 56 37 55**. Merci de nous épauler, nous en avons besoin.

Immigrés : où en est-on ?

Dans le dernier N° de « Et les Autres » vous parliez du sort de ceux qui aident les immigrés et des immigrés. Il me semble que, pendant l'été, plusieurs mesures ont été prises. Qu'en est-il ?

■ **Marianne S., Challans** ■

L'été a été riche en rebondissements notamment dans la région de Calais. Une bonne nouvelle d'abord, le vice-président de l'asso-



© AFP

ciation Salam, Jean-Claude Lenoir, poursuivi pour aide aux clandestins, a été relaxé. Fin juillet, Eric Besson, ministre en charge de l'immigration a promis d'adoucir, sans l'annuler, l'article L 622-1 sur le "délit de solidarité" permettant de poursuivre et condamner tout citoyen qui apporte une aide, y compris humanitaire, à une personne sans-papiers. Depuis le 6 juillet, un comité de pilotage franco-britannique a été installé à Calais. Il prévoit la mise en place d'un centre de coordination conjoint et d'un "projet pilote" pour lutter contre toutes les formes de trafic. Il entérine aussi la fermeture de "la jungle", zone située près du port, où transitent les migrants clandestins. Reste à savoir le sort de certains, renvoyés dans leur pays qui risquent la mort.



Aidez-nous ! Abonnez-vous

Oui, je décide de m'abonner

au journal trimestriel de la Fondation Abbé Pierre : **«et les autres?»**
3 € pour 4 numéros par an.

Pour connaître ses actions, ses enjeux et ses résultats.

Mme

Mlle

M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

e-mail :

Règlement : chèque bancaire chèque postal libellé à l'ordre de la Fondation Abbé Pierre.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification aux données personnelles vous concernant en vous adressant à notre fondation. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou organismes. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos nom, prénom, adresse (et si possible les références du message que vous avez reçu).



Sans-abri en Europe

Le 18 septembre s'est tenue à Paris une Conférence européenne sur le thème "Le Sans-abrisme et la pauvreté en Europe, perspectives internationales et européennes". Son but : montrer comment les études et la recherche peuvent influencer les politiques publiques dans la prise en charge des sans-abri. La Fondation était bien sûre présente et intervenante.

■ Prévoir l'hiver pour les sans-abri

Garantir un accueil inconditionnel et immédiat des sans-abri est une des demandes émises auprès du Gouvernement par le Collectif des associations unies dont la Fondation est partie prenante. Une demande essentielle, non encore satisfaite à la veille de l'hiver, avec entre autres une refonte du fonctionnement du 115 afin qu'une personne qui appelle le matin ne soit pas contrainte de renouveler la même opération le soir. Le Collectif souhaiterait aussi que les équipes mobiles qui maraudent puissent systématiquement proposer une place aux personnes en situation de détresse qu'elles rencontrent. Des mesures simples, a priori, mais qui tardent à être mises en œuvre.



Centres d'hébergement: le coup par coup

3,92% d'augmentation débloquée pour le fonctionnement des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS). Une correction limitée puisqu'elle intègre à la fois le financement de nouvelles places promises et la reprise des déficits précédents, quasi pour moitié des sommes. Ce taux n'autorise pas la consolidation pérenne de ces structures d'accueil, pourtant souhaitée par le secrétaire d'État.

■ UN MINISTRE AU CŒUR DU PROBLÈME

Benoist Apparu (à gauche sur la photo), secrétaire d'État chargé du

Logement, s'est déplacé le 21 septembre à l'Espace Solidarité Habitat de la Fondation Abbé Pierre, pour mieux appréhender le fonctionnement au quotidien de ce lieu d'orientation, d'accueil et de conseils. À cette occasion, la Fondation a rappelé tout l'intérêt de l'accès aux droits pour tous et la nécessité pour l'État d'accorder les moyens nécessaires à leur développement dans notre pays.



■ Arrêtez les expulsions, monsieur le Premier ministre !

Le 11 septembre, une délégation de la Fondation Abbé Pierre, donateurs, bénévoles et responsables, a été reçue à l'hôtel Matignon, pour remettre les 22 896 exemplaires de la "Lettre ouverte au Premier ministre". Cette pétition signée par des donateurs, des amis et autres citoyens, dénonce la non-prise en compte par les pouvoirs publics de la fragilisation des ménages et l'évolution inquiétante du nombre de procédures d'expulsions locatives. Elle demande à l'État la suspension « des expulsions locatives des personnes de

bonne foi jusqu'à la fin de l'année 2009, tout en dédommageant les propriétaires », et le développement de « dispositifs de prévention » tant pour les locataires que les propriétaires. La Fondation attend un geste fort de l'État à la veille des grands froids.



Interview

« Vivre ensemble dans une ville solidaire »

Entretien avec Pierre Cohen, député-maire de Toulouse

Face à l'ampleur de la crise, le logement social est plus que jamais une réponse vitale pour la population... Quelles actions sont entreprises à Toulouse ?

Fin 2008, le Conseil municipal a voté un budget de 10 millions d'euros pour l'achat de foncier. Nous voulons acquérir du bâti et créer du logement accessible aux plus modestes. De plus, dans le cadre de la Communauté urbaine de Toulouse, un travail spécifique a été engagé pour augmenter fortement la production de logements très sociaux. Notre politique en matière de logement social est nettement orientée vers les Toulousains les plus en difficulté, le but étant de développer à terme du logement pour tous. Pour cela, nous menons une politique volontariste d'application de la loi SRU sur tout le territoire.

La mixité sociale dans les quartiers populaires, pourquoi certaines villes y arrivent-elles et d'autres pas ?

Notre objectif est le « vivre ensemble » dans une ville solidaire. Nous voulons diversifier l'offre avec une meilleure répartition géographique des logements sociaux abordables, pérennes et accessibles. Il y a aujourd'hui un partenariat étroit entre la Collectivité et les cons-

tructeurs au stade des avant-projets pour cadrer le dispositif de mixité sociale. Enfin, nous avons lancé la « Fabrique Urbaine », grand lieu de débat autour de la ville de demain qui réunit des élus, des professionnels de l'urbanisme et certains acteurs qui pensent la ville de demain (sociologues, artistes, universitaires)... Cet automne, nous invitons les habitants au dialogue. Mais l'urbanisme seul ne suffit pas. C'est pour cela que nous avons développé un véritable réseau de démocratie locale avec les conseils de secteur, les réunions de quartier, les conseils spécifiques (seniors, commerçants et artisans, étrangers, étudiants) et construit une autre relation entre élus et habitants.

Toulouse vient d'accueillir le congrès de l'USH (Union sociale pour l'habitat) : quel est votre opinion ?

L'urgence du logement social au niveau local et régional est due aujourd'hui à l'addition de la crise du logement et de la crise économique. La liste de demandeurs s'allonge. Le parcours résidentiel que nous connaissions il y a une vingtaine d'années ne fonctionne plus. Les ménages ne quittent plus le logement social pour devenir propriétaires et le parc de logements ne connaît plus de rotation. Dans un tel contexte, le « Congrès de l'USH » doit réaffirmer que l'habitat est un enjeu prioritaire au niveau national. Nous devons appeler l'État à ne pas se désengager. Je suggère d'ailleurs au Gouvernement, s'il songe à lancer son « grand emprunt national », d'en consacrer une bonne partie au logement social. ■



Pierre Cohen

Droit au Logement. Droit du Logement.

Le Conseil d'État vient d'éditer, sous ce titre, un Rapport de 460 pages balayant toutes les problématiques du logement et publiant de nombreux chiffres officiels.

Loi Dalo, le point :

- 90 % des recours devant les commissions sont concentrés en Ile-de-France, PACA, Rhône-Alpes, Nord Pas-de-Calais, Languedoc-Roussillon, Pays de la Loire ;
- 64 % en Ile-de-France ;
- 25 % à Paris ;
- 3/4 des départements enregistrent moins de 25 dossiers mensuels ;
- 93 % concernent des demandes de logement ;
- 7 % des demandes d'hébergement ;
- 50 % ont jusqu'à présent reçu une décision favorable mais on ignore encore le nombre de logements attribués.

(www.conseil-etat.fr/.../rapports.../rapport-annuel-considerations-generales-droit-au-logement-droit-du.html)

Insalubrité

Le 9 août dernier, 5 personnes sont mortes dans l'incendie de leur immeuble Hlm à Sevran en Seine-Saint-Denis. Un drame mettant en lumière à la fois le mauvais entretien d'une partie du parc social, en particulier dans certains quartiers.





Musique de cœur

À l'initiative d'un proche de l'abbé Pierre, un concert de chants et sonneries de trompes de chasse retentira le 13 novembre en l'église Saint-André de Tarare près de Lyon. Entrée gratuite, mais les spectateurs seront invités à verser une participation en faveur de la Fondation Abbé Pierre.

Decathlon : Courir ensemble

Lors du semi-marathon de la Braderie de Lille le 5 septembre dernier, un salarié de Decathlon et 6 personnes reçues à la Boutique Solidarité de Valenciennes ont couru 21 kms au coude à coude. Un effort partagé dans la convivialité pour valoriser les bienfaits de l'activité sportive et redonner l'envie à des personnes sans-abri de se préoccuper de leur forme.

■ UN CHÈQUE SIGNÉ LE CHTI

Le troisième week-end de mars, *Le Chti*, guide gratuit des bonnes adresses de la région lilloise tiré à 250 000 exemplaires, réalisé par des étudiants, a récolté 70 000 € en faveur de la Fondation grâce à la générosité de la population de la métropole nordiste. Le 25 septembre dernier, Stéphanie Lamarque-Palmier, responsable de notre agence régionale à Lille, a reçu ce chèque



Lille, le 22 mars 2009

destiné à soutenir les actions engagées dans la région Nord-Pas de Calais en faveur des publics défavorisés.



■ Une action tentaculaire au profit de la Fondation.

Le Collectif "La Pieuvre", association culturelle, organise en octobre à Vitry-sur-Seine en banlieue parisienne l'exposition "Réseau urbain en dérives". Les recettes générées par la vente de produits dérivés : pins, casquettes, etc, et le montant des enchères des œuvres seront reversées à la Fondation Abbé Pierre.

Au-delà de cet événement, les artistes vont animer des ateliers culturels dans les Boutiques Solidarité de la Fondation.

■ "BUS BIEN ÊTRE" POUR FEMMES EN DÉTRESSE



Un lieu agréable, bien aménagé, – en l'occurrence un bus itinérant rendu possible grâce à la générosité d'un donateur de la Fondation –, pour pouvoir s'occuper de soi et reprendre confiance en la vie, c'est un vrai plus pour les femmes en détresse. Inauguré à Pithiviers le 17 octobre, en même temps que la nouvelle Boutique Solidarité de la Fondation, ce bus propose un espace beauté-coiffure et prévention santé et des ateliers individuels ou collectifs pour acquérir une image positive de soi, retrouver l'envie d'échanger avec les autres, de rire, de se distraire. Géré par l'association "Imanis" du Loiret, partenaire de la Fondation, il devrait accueillir chaque année quelque 150 femmes malmenées par la vie.



Legs et Donations

Refuser d'être heureux sans les autres

« J'ai rencontré à plusieurs reprises Robert M., chez lui près d'Aix-en-Provence, pour réaliser son souhait de léguer une partie de ses biens à la Fondation Abbé Pierre », raconte Jean-Marie Vieux, chargé des Legs et Donations.

« Il y a plus de deux ans Robert M., à la tête d'un patrimoine confortable, contacte la Fondation. Fidèle et généreux donateur, il veut aller plus loin. Au cours de notre première conversation, Robert me rappelle cette phrase de l'abbé Pierre : « Ce qu'il faut revendiquer ce n'est pas l'égalité qui est illusoire. Ce qui est nécessaire, c'est la solidarité. » Tout en reconnaissant avec la franchise qui le caractérise : « J'ai eu la faiblesse de penser que bon nombre de SDF étaient les artisans de leur propre malheur et que l'État était là pour aider les familles en difficulté, jusqu'à ce que je découvre l'abbé Pierre, sa personnalité, ses coups de gueule. » Pour Robert, cette époque correspond aussi à son départ à la retraite. Une période de remise en question. « J'ai d'abord affirmé à mon entourage : j'ai bien trimé, je peux en profiter, jouir de ma villa dans le Midi, voyager ». Pendant quelques années, Robert mène une vie de retraité aisé. Puis sa femme décède. « Cela correspond aussi au départ de l'abbé. J'ai revisité sa vie, ses écrits. J'ai été interpellé par son « refus d'être heureux sans les autres ».

d'une part pour ne pas choquer ses deux enfants et ses petits-enfants attachés au lieu, d'autre part parce que la situation de ce bien dans un quartier très résidentiel, loin des commodités et des transports ne se prêtait pas à ce projet.

Des actions ciblées

Nous avons opté ensemble pour une assurance-vie sortie de l'héritage, afin de ne léser personne, souscrite au bénéfice de la Fondation. « J'ai l'impression, bien modestement, d'aider l'Abbé et tous ceux qui veillent aux destinées de sa Fondation, à pérenniser son œuvre, puisque cette assurance alimentera à son terme des actions en faveur des déshérités », m'a affirmé Robert, serein lors de notre récente entrevue. »

Ne pas léser les proches

C'est alors que Robert a joint la Fondation Abbé Pierre et que j'ai pris contact avec lui en programmant plusieurs rendez-vous à son domicile. Au départ, Robert aurait aimé léguer sa villa pour y loger des familles démunies. Nous avons écarté cette solution,

Legs, donations, assurances-vie... offrir la dignité en héritage



« Il y a deux choses que l'on ne doit pas rater dans sa vie. Aimer et mourir. » *Abbé Pierre*

Pour en savoir plus, demandez la brochure "Faire un legs ou une donation à la Fondation Abbé Pierre" par simple courrier. Vous pouvez également contacter :

Jean-Marie Vieux
Fondation Abbé Pierre
3, rue de Romainville
75019 Paris

Tél : 01 55 56 37 27
06 23 25 93 78

jmvieux@fondation-abbe-pierre.fr





© AFP

toi. » C'est ainsi que Norbert fut embauché en 10 minutes comme chef d'équipe sur le chantier de la première cité d'urgence. « L'abbé Pierre était comme ça, il avait besoin de quelqu'un, il faisait confiance tout de suite. Et tous les soirs, devant la maison, chacun recevait son sou, en paiement de sa journée de travail », se rappelle Jean-Pierre, l'un des plus anciens compagnons de Neuilly-Plaisance.

Avec son indemnité parlementaire, l'Abbé, alors député, réhabilite la maison afin d'héberger davantage de monde. Ils sont parfois plus de 50 accueillis et certains dorment dans une baraque en bois attenante. La première communauté de Compagnons Bâisseurs vient de naître. Redonner courage et enthousiasme à ceux que la vie a brisé ; aider les autres et s'aider soi-même.

En 1951, l'abbé Pierre quitte le Parlement et les fonds manquent rapidement. Un compagnon de la première heure, Auguste Legall, a l'idée de "faire les poubelles" car il est hors de question de mendier. Les "biffins" ou chiffonniers s'orientent vers la récupération tous azimuts pour vendre matières premières et objets d'occasion. Après Neuilly-Plaisance, le magasin de Bougival voit le jour quelques semaines plus tard. Peu à peu, les communautés de Chiffonniers Bâisseurs d'Emmaüs vont se développer sur un principe unique : « Donne-moi ton aide pour aider les autres. »

** Emmaüs fête ses 60 ans au Zénith à Paris le 30 octobre à 20 h 30*



© DR

Il était une fois...

La première communauté Emmaüs

Nous sommes en 1949, à Pâques. L'abbé Pierre a recueilli depuis quelques mois déjà Georges Legay. Cet homme désespéré voulait se suicider. Mais les déshérités, les sans-abri, les familles démunies ne cessent de frapper à la porte de la maison délabrée de Neuilly-Plaisance, dans la banlieue Est de Paris, où l'Abbé et sa secrétaire, Lucie Coutaz, accueillent sans relâche.

La maison devient vite un lieu de rencontres où l'on séjourne le temps nécessaire. La « Mère Coutaz » est là, avec sa machine à écrire et le « Petit gars avec sa soutane », comme on appelle l'Abbé à cette époque, gère les arrivées quotidiennes : « T'étais caporal-chef dans la légion ? Tu sais commander ? Parfait, j'ai besoin de

« Un jour, j'ai pris une planche, écrit Emmaüs dessus, je l'ai accroché sur la porte et ai expliqué qu'il fallait entrer ici dans l'enthousiasme. »

